

chavagnac

V

u

d

e

s

a



T

o

u

r

L'équipe municipale élue en mars 2001 vous présente son bulletin d'information.

Elle espère que vous trouverez dans ces pages les réponses aux questions que vous vous posez sur la vie municipale et la vie associative.

Vous pourrez également découvrir quelques épisodes de la vie et de l'histoire de notre village.

Bulletin d'information municipale

Mars 2002

D. CLOUZARD, Maire

Administration générale avec délégations pour le patrimoine, les pompiers, la gendarmerie, les bâtiments communaux, la voirie, le SIVOMAC, l'EDF, la ZAE Chavagnac-Nadaillac, le PCD/PCDI



J. FARGES, 1er adjoint

Délégation pour EDF.



J.M. SALVETAT, 2^{ème} adjoint

Délégations pour l'agriculture, l'environnement, le SIVOMAC.



J.P. PLAIGNE, 3^{ème} adjoint

Délégations pour les pompiers, la gendarmerie, le SIVOS, les bâtiments communaux, la ZAE



L. GARREAU, conseiller municipal

Délégations pour les associations, le patrimoine, le syndicat des eaux.



A. MARTY, conseiller municipal

Délégations pour le SIVOS, les écoles.



M. MARTY, conseiller municipal

Délégations pour l'agriculture et l'environnement.



E. MAZET, conseiller municipal

Délégations pour l'EDF et la ZAE.



J.C. SERRE, conseiller municipal

Délégations pour les associations, le SITOM, le PCD/PCDI.



R. SUSZECK, conseiller municipal

Délégations pour le SIRTOM, le syndicat des eaux, la ZAE.



A. TAVET, conseiller municipal

Délégations pour la voirie et la ZAE.



LE MOT DU MAIRE

2001 qui vient de s'écouler aura été marquée par les Elections Municipales et je voudrai en profiter pour vous remercier ainsi que le Conseil Municipal, de vos suffrages et de la confiance que vous nous avez témoignée à nouveau.

Les Travaux d'Investissements 2001 ont été consacrés aux ECOLES :

- Agrandissement de la salle de restauration
- Nouvelle cuisine moderne et mise aux normes sanitaires
- Construction d'un préau panoramique
- Restructuration de la classe maternelle
- Peinture et mobilier neuf dans la classe du C.P.
- Mise à disposition de locaux pour la garderie
- Les deux classes sont équipées d'ordinateurs et d'internet

Montage financier :

D.G.E. (Etat)	30 % (140 700 F)
Conseil Général	26 % (121 900 F)
Commune	44 % (206 400 F - sans recours à l'emprunt)

Total des travaux H.T. 469 000 FRANCS (71 500 Euros)

- Toutes les décisions d'investissement et de fonctionnement ont été prises à l'unanimité.

2002 commence. Nous nous efforcerons d'en faire, en ce qui nous concerne, une bonne année pour la Commune et ses habitants.

Après 641 ans de bons et loyaux services nous serons tous marqués par la disparition de notre FRANC remplacé par l'EURO, monnaie de 13 pays européens .

Les Investissements pour cette année ne sont pas encore arrêtés, nous attendons les dotations et subventions.

Nous avons de bonnes raisons de commencer cette année avec confiance.

Sachons en faire une année de solidarité et d'amitié.

Soyez assurés, chers concitoyens, chers amis, que le Conseil Municipal continuera à œuvrer dans l'intérêt général, tout en restant à votre Ecoute et en essayant de discerner au mieux les priorités qui permettront de préparer la meilleure qualité de vie pour les années futures.

Pour cette nouvelle année tous les conseillers municipaux, la secrétaire de Mairie Et moi-même vous exprimons nos vœux sincères de santé et de bonheur.

D.CLOUZARD

FONCTIONNEMENT

Odyssee Informatique - Circéa 1.10Bk

Code INSEE : 24439117	BUDGET PRIMITIF	Département : DORDOGNE
Etablissement : CHAVAGNAC	Année 2001	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : MAIRIE DE CHAVAGNAC	Page n° 11	Date d'Édition : 26/04/2001

III - VOTE DU BUDGET

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
- avec les opérations

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans opération, à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés.

III - Le présent budget a été voté avec reprise du résultat (2).

- (1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"
 (2) Rayer la mention inutile

OPERATIONS DE L'EXERCICE

	Chapitres	Propositions nouvelles du Maire (1)	Vote du Conseil Municipal (1)
DEPENSES DE L'EXERCICE I		1 569 681,01	I 1 569 681,01
011	Charges à caractère général	316 900,00	316 900,00
012	Charges de personnel et frais assim.	289 504,01	289 504,01
65	Autres charges de gestion courante	358 500,00	358 500,00
014	Atténuation de produits		
66	Charges financières	60 000,00	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	213 000,00	213 000,00
022	Dépenses imprévues	70 000,00	70 000,00
68	Dotations aux amortissement et prov.		
023	Virement à la section d'investissement	261 777,00	261 777,00
RECETTES DE L'EXERCICE II		1 462 577,00	II 1 462 577,00
70	Produits des services	171 600,00	171 600,00
73	Impôts et taxes	426 890,00	426 890,00
74	Dotations, participations	592 087,00	592 087,00
75	Autres prod. de gestion courante	40 000,00	40 000,00
013	Atténuation de charges	37 000,00	37 000,00
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	195 000,00	195 000,00
79	Transferts de charges		
72	Travaux en régie		
78	Reprises sur provisions		

	Opération de l'exercice (col.1)	Résultat reporté (2) (col.2)	Restes à réal. N-1 (2) (col.3)	CUMUL SECTION =(col.1+2+3)
Dépenses (ou déficit)	I	1 569 681,01	D002 p.4	1 569 681,01
Recettes (ou excédent)	II	1 462 577,00	R002 p.5	1 569 681,01

(1) Hors restes à réaliser

(2) A n'inscrire que si le CA a été voté après délibération du conseil municipal. En cas de reprise anticipée, ne reporter en recette que le solde de l'excédent de fonctionnement sur le besoin de financement de l'investissement (cf. instruction M14)

INVESTISSEMENT

Odyssee Informatique - Circéa 1.103K

Code INSEE : 24439117
Etablissement : CHAVAGNAC
Budget : MAIRIE DE CHAVAGNAC

BUDGET PRIMITIF
Année 2001
Page n° 20

Département : DORDOGNE
Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Date d'Édition : 26/04/2001

III - VOTE DU BUDGET

BI - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

OPERATIONS VOTEES - DEPENSES

N°	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (1) (col.1)	Prop. nouvelles du Maire	Vote du Conseil Municipal (col.2)	TOTAL = col.1+col.2
	TOTAL	402 200,00	190 000,00	190 000,00	592 200,00
0004	MAIRIE		20 000,00	20 000,00	20 000,00
0009	ECOLE	296 000,00			296 000,00
0012	CANTINE-PREAU	40 700,00			40 700,00
0013	SIVOMAC	65 500,00	200,00	200,00	65 700,00
0023	VOIRIE		169 800,00	169 800,00	169 800,00

(1) A n'insérer que si le compte administratif a été voté, après délibération du conseil municipal

(2) Les dépenses sont égales aux recettes, complétées le cas échéant des recettes d'ordre du compte 45 (cf. page 27)

LOTISSEMENT (Route de Ladornac)

Le dossier est actuellement confié à l' A.T.D. et au géomètre pour délimiter les parcelles, d'environ 1500 m2.

Ensuite elles seront viabilisées , puis mises en vente pour construire des pavillons individuels.

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un lot pourront s'adresser directement à la Mairie.

